

# WEEK-END SECTION

## TROUPE DE L'ETOILE



Voici toutes les informations importantes dont vous aurez besoin pour le week-end de section.

### Quand se déroule le week-end?

Du 10 au 12 février.

### Quelle est l'adresse du week-end ?

Wolvendreef 3  
3210 Linden

### Rendez-vous où et quand ?

Nous vous donnons rendez-vous directement à l'**endroit du week-end** le vendredi 10 février à **19h**.

Nous vous demandons de venir rechercher votre enfant au même endroit le dimanche 12 février à **11h30**.

### Quel est le prix du week-end ?

Nous vous demandons de payer 35€ sur le compte de la section **BE69 7310 4496 9878** au plus tard **avant le 06 février** avec en communication "Nom Prénom ou Totem de votre enfant - We section octobre". Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Jaguarundi (0485 27 49 38) du staff d'Unité. Cela ne peut empêcher votre enfant de participer au week-end.

### Que prendre sur soi le jour du départ ?

- Son uniforme impeccable (chemise + foulard)
- Une paire de chaussures de ville
- Un pique-nique

! Chaque scout devra également avoir avec lui :

- Fiche médicale (uniquement s'il y a des changements)
- Autorisation parentale**
- Carte d'identité**
- Autorisation médicament si besoin.

### Que mettre dans son sac ?

- Un sac de couchage
- Un matelas
- Un oreiller (à gonfler ou normal)
- Une lampe de poche
- Une paire de bottines
- Un k-way
- Des vêtements adaptés à la météo du week-end
- Trousse de toilette (brosse à dents, gant de toilette, dentifrice, médicaments,...)

### Quelles sont nos coordonnées ?

Voici un petit récapitulatif des numéros de téléphone des chefs :

**TANUKI** – Chef responsable – 0494.66.53.64

**PALOMINO** – Pharma / Contact parents – 0471.40.05.46

**CARIACOU** – Responsable matériel – 0471.42.62.88

**MITSU** – Responsable des finances – 0471.51.51.15

Merci de nous prévenir pour le 06 février si votre enfant a un régime alimentaire particulier ou s'il a des allergies.

Merci également de prévenir en cas d'absence de votre enfant au week-end (**au plus tard pour le 06 février**). Après cette date, nous vous demanderons de payer le week-end même si votre enfant n'est pas présent car les courses auront déjà été achetées et le lieu aura déjà été payé.

Concernant les appareils électroniques, le staff ne sera pas responsable en cas de perte, de vol, ou d'éventuels dégâts. Comme pour les autres week-ends, les scouts pourront les avoir lors des temps d'études s'ils en ont besoin.

Concernant les temps d'étude, nous organisons 2h consacrées aux études, votre enfant pourra donc apporter ses devoirs ou leçons au week-end.

Si vous avez des questions ou d'éventuelles remarques, n'hésitez pas à nous contacter. On se voit tous en pleine forme au week-end 😊

Le staff Troupe 🌟